

Collaboration entre l'Institut International de Formation en Mobilité (IIFM) et l'Université Centrale de Quito

**Action concernant la réalisation de deux cours
annuel de maîtrise en mobilité durable
(sept 2008-mai 2011)**

Dossier de présentation

Cours de maîtrise en mobilité durable à l'Université Centrale de Quito / Equateur

Introduction

Le canton de Genève a signé, en 2003, une convention de coopération technique avec la Municipalité de Quito qui s'est étendue sur la période de 2004 à 2005, puis reconduite pour la période 2006-2007.

Parmi les 10 objectifs contenus dans la convention, figurait la formation du personnel technique de la Municipalité en matière de mobilité dans un concept de développement durable.

Compte tenu de l'intérêt de l'Université Centrale de Quito, particulièrement de l'Institut de post grade d'urbanisme, à participer à l'organisation de ce cours, il a été décidé de mettre sur pied un cours de 'bachelor' et 'master' en mobilité durable.

Un premier cours de 640 heures (bachelor) a débuté en janvier 2005 et s'est terminé au début 2006. L'Université a délivré 10 diplômes de bachelor en mobilité, en présence du maire de Quito et de l'ambassadeur suisse en Equateur.

En raison du succès du cours, il a été décidé d'organiser, en 2007, simultanément, un cours de 'bachelor' de 640h et un cours de 'master' de 784h. Les élèves qui auront accompli les deux cycles avec un total de 1424h recevront un total de 89 crédits universitaires.

L'enseignement est assuré en majorité par l'Institut International de Formation en Mobilité¹ (IIFM) --www.iifm.ch-. Une dizaine de professeurs suisses, français, belges, italiens, espagnols participent à ces programmes d'enseignement.

Le financement des cours de 2006 et 2007 est assuré par trois sources de financement:

1) l'Université de Quito finance les heures d'enseignement à raison de 25\$ l'heure et les frais de logement et de subsistance à raison de 50\$ par jour. Ce financement est assuré par l'écolage qui s'élève à 3800\$ par participant pour l'ensemble du cours.

2) la Direction de la Solidarité Internationale du Canton de Genève qui a financé le projet de coopération décentralisée entre la ville de Quito et le canton de Genève et qui soutient financièrement l'organisation du cours. Elle finance les frais liés aux enseignants venus de l'étranger, en assurant les frais de voyages ainsi que la rétribution des enseignants travaillant dans des entreprises privées. Compte tenu de l'intérêt évident des bureaux privés, en termes d'acquisition d'expériences, à participer à ce type de prestations, il est proposé par l'IIFM, un tarif unique de 500.-frs par journée d'enseignement en 2007.

Les enseignants issus des services publics sont rétribués sur la base des tarifs de l'Université. La mise à disposition par l'administration publique de fonctionnaires

¹ IIFM Association à but non lucratif, basée à Genève, dont l'objectif est de promouvoir le développement d'une mobilité durable sous la forme d'un enseignement universitaire spécifique destiné aux professionnels des pays émergents.

spécialisés pour l'enseignement, ainsi que parfois, du financement du déplacement, constitue une forme active d'aide au développement.

Les trois quarts des heures d'enseignement sont assurées par des enseignants inscrits à l'IIFM. Un quart des enseignants sont des professeurs ou des professionnels de l'Equateur.

Elle a également soutenu financièrement les étudiants travaillant à la Municipalité de Quito, sous réserve de la signature d'un contrat de fidélité avec la Municipalité pour une période de 3 ans.

3) l'association IMPACTS² - www.impact.org - a un budget spécifique pour l'enseignement de la mobilité durable dans les pays émergents. Les villes ont la liberté de participer financièrement à ces programmes d'enseignement. Actuellement, les villes de Genève et de Barcelone participent activement à ce financement.

Objectifs futurs

L'Université Centrale de Quito (Université publique) a sollicité IIFM pour assurer, dans la continuité des cours de bachelor et de master de la période 2005-2007, deux nouveaux cycles d'enseignement (2008-09/2010-11).

Ces cours sont destinés aux professionnels, ayant une formation universitaire, travaillant ou aspirant à travailler dans le domaine de la mobilité.

Ce type d'enseignement étant unique en Amérique latine, l'Université de Quito envisage d'élargir les inscriptions des cours à des professionnels d'autres pays en collaboration avec d'autres universités d'Amérique latine. Des contacts sont actuellement en cours dans le cadre de l'association IMPACTS AL.

Aspects financiers

Les conditions devraient être identiques à celles prévalant actuellement. L'IIFM assure le financement (voyages, prestations des spécialistes du domaine privé) des enseignants extérieurs de l'Equateur. L'Université assure une contrepartie pour l'enseignement et le logement.

Les ressources de l'IIFM sont évaluées à environ 12 enseignants par cycle annuel de cours assurant chacun 10 jours de cours (2 semaines), à raison de 4 heures de cours par jour, soit un total de 460 heures par année et 920 heures pour les 2 cycles annuels. Le solde des heures d'enseignement sera assuré par des professeurs locaux.

Les coûts sont calculés sur la base des tarifs définis dans le cadre des accords contractuels définis entre l'IIFM et les enseignants. Il est par ailleurs évalué que la moitié des enseignants proviennent du domaine privé.

² IMPACTS association des maires des capitales européennes et américaines (Nord et Sud) dont l'objectif est d'échanger, lors de forums, les expériences en matière de mobilité urbaine.

Sur ces bases, le budget IIFM pour la réalisation de deux cycles de cours de 'bachelor' et de master en 2008 et 2009 est estimé à environ 150'000.- frs.

Résultats attendus

Le cours de 2005-6 a réuni 15 participants venant essentiellement des services de la Municipalité de Quito ou de bureaux privés de cette ville. Ce premier cours était un premier test visant à juger de l'attractivité et la qualité d'un tel enseignement.

Le résultat de cette première étape est un véritable succès de part la réputation que cette formation s'est faite dans les milieux professionnels (**annexes : Lettres de M. Paco Moncayo, maire de Quito et lettre de M. Ramirez Castro, directeur de l'Université centrale de Quito**).

Les diplômés travaillant au sein des services de la Municipalité de Quito se sont vu attribuer des postes importants en matière de planification de la mobilité. Par exemple une personne a été affectée au développement de la mobilité douce et a organisé, avec l'aide de spécialistes du Canton de Genève, dont M. Hodgers, député, président du parti des verts du Canton, la journée 'sans voiture' en 2006 ainsi que la semaine de la mobilité en 2007 -voir annexe-. Un autre diplômant a été affecté au développement du plan des déplacements et des principaux projets de développement, dont un projet de tram/ train et qui travaille maintenant avec succès en collaboration avec des consultants étrangers.


Les cours de 2007 sont également suivis par une quinzaine d'élèves (9 bachelor et 6 master). Le gouvernement Equatorien, qui a mis en place, après les dernières élections, un ministère des transports, a permis à plusieurs fonctionnaires de la gendarmerie nationale et de la commission nationale des transports de participer au 2 ème cours de bachelor.

Cette deuxième étape permet de mettre en valeur l'expérience de 2005-6 et de stabiliser la permanence d'un cours en matière de mobilité au sein de l'Université de Quito qui pourrait, par la suite, établir des connexions avec d'autres universités de l'Amérique du sud afin d'élargir ce type d'enseignement sur l'ensemble du continent.

IIFM/ FW /Genève, avril 2008


<p>I. DESCRIPTIF DU PROJET</p> <p>Cours bachelor et master en mobilité durable à Quito, Equateur</p>	 <p>Institut International de Formation en Mobilité International Institute for Mobility Training Instituto de Formación Internacional en Movilidad</p>
---	--

<p>Cadre du projet</p> <p>La formation est connue pour être la clé de voûte de l'aide au développement. Elle se justifie d'autant plus lorsque l'objectif consiste à aider selon les critères du développement durable. La qualité de la planification et de la gestion des systèmes de transports dans les agglomérations, où vivent plus de la moitié des habitants, prend de plus en plus de place dans un concept de développement durable. La formation des acteurs, qui auront un rôle important à jouer dans le domaine de la mobilité, est un aspect fondamental du développement futur des systèmes de transports dans un concept de durabilité et de respect de l'environnement. Cette formation est souvent inexistante et toujours insuffisante dans la plupart des grandes agglomérations des pays émergents. L'objectif de l'Institut consiste à mettre à disposition des entités responsables du développement de la mobilité, des structures d'enseignement à la carte en fonction des besoins identifiés.</p>
<p>Objectif(s) du projet</p> <p>En raison du succès des cours de spécialisation tenus en 2005-6-7 dans le cadre de la coopération entre la ville de Quito et le canton de Genève, l'Université centrale de Quito a sollicité l'IIFM pour assurer sa continuité en organisant deux cycles de cours de maîtrise en mobilité entre septembre 2008 et mai 2011.</p> <p>En formant les responsables locaux (décideurs, professionnels, techniciens) à la mobilité durable, la gestion des systèmes de transport peut ensuite se faire de manière autonome sans avoir à recourir systématiquement à des experts étrangers. L'autonomisation des populations locales est une mission primordiale de l'IIFM.</p> <p>De plus, la municipalité de Quito est déterminée à renforcer les moyens et les compétences des services en charge de la mobilité par la formation de ces collaborateurs et ainsi relever les défis du développement durable et protéger leur ville, inscrite au Patrimoine de l'Humanité et sa population, des méfaits des émissions de CO2 liés aux transports motorisés.</p>
<p>Organisation du projet</p> <p>Les deux nouveaux cycles de cours seraient organisés selon le même schéma qu'en 2007, soit 2 cours parallèles de 'bachelor' et de 'master' selon les modules figurant dans le programme de cours de IIFM - voir www.iifm.ch -</p> <p>Un nouveau module sera introduit concernant les problèmes énergétiques et de développement de villes durables selon les principes de généralisation des éco-quartiers. La problématique de la prépondérance des systèmes de transports dans les plans d'aménagements urbains sera aussi mis en valeur.</p> <p>Dans le cadre du 'master' un travail personnel de maîtrise est demandé aux participants du cours.</p>

II. Fiche de suivi de projet Cours de bachelor et master en mobilité durable à Quito, Equateur		 Institut International de Formation en Mobilité International Institute for Mobility Training Instituto de Formación Internacional en Movilidad	
Statut : Final		Responsable (s) validation: <input checked="" type="checkbox"/> Comité <input checked="" type="checkbox"/> CA ³ <input checked="" type="checkbox"/> SG ⁴ <input type="checkbox"/> Autre responsable : _____	
Niveau Priorité: 1 Version : 03	Date mise à jour : Avril 2008	Date de validation : _____ Comité _____ CA _____ SG _____ Autre responsable	Visa : <input type="checkbox"/> Comité <input type="checkbox"/> CA <input type="checkbox"/> SG <input type="checkbox"/> Autre responsable
Date début : Février 2008	Entité responsable : IIFM		
Date fin : Fin 2009	Autres entités partenaires: Université centrale de Quito, Faculté d'architecture et d'urbanisme. Municipalité de Quito, CORPAIRE et PRO NATURA (Service de la protection de l'environnement financé par la COSUDE), , BICIACION appuyé par Swisscontact, IMPACTS		
Responsable : F.Wittwer (FW) Remplaçant : P. Chastellain (PCH)	En Charge : F.Wittwer Coordonnées : IIFM, 1, av. du Mail, 1205 Genève Tél. 022/ 321 23 77 Fax 022/ 321 23 74		
<p>Objectif du projet : En continuité des cours de bachelor et master, tenus en 2005-6-7 dans le cadre de la coopération technique Genève-Quito, l'IIFM et ses partenaires poursuivent cette formation en mobilité durable par l'organisation de deux nouveaux cycles de cours de maîtrise en mobilité entre sept 2008 et mai 2011 destiné aux étudiants, professionnels, techniciens travaillant dans le domaine de la mobilité.</p> <p>Les cours de bachelor et de master sont basés sur les travaux suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 7 modules de formation : voir modules d'enseignement de IIFM • Organisation d'ateliers pratiques, de visites techniques et de séminaires • Un travail de diplôme pour les 'bachelor' et un travail de maîtrise pour les 'master' <p>Cette formation complète débouchera sur un diplôme de master en mobilité urbaine (89 crédits universitaires) délivré par l'Université de Quito.</p> <p>Plus généralement, l'objectif de l'IIFM est de faire de Quito un pôle de formation en mobilité durable pour l'Amérique latine et développer ce type de cours dans d'autres pays/villes de ce continent dans le cadre de la coopération entre l'IIFM et IMPACTS</p>			

³ CA= Conseil Académique IIFM

⁴ SG= Secrétariat Exécutif IIFM

II. Fiche de suivi de projet	 <p>Institut International de Formation en Mobilité International Institute for Mobility Training Instituto de Formación Internacional en Movilidad</p>
<p>Cours de bachelor et master en mobilité durable à Quito, Equateur</p>	
<p>Amérique latine. L'association IMPACTS Amérique latine regroupe les villes suivantes : Brasilia, Buenos Aires, Cali, Cordoba, Guadalajara, Guatemala, Lecheria, Lima, Loja, Medellin, Mexico DF, Sao Paulo.</p>	
<p>Intégration à des programmes existants: les cours de bachelor et master en mobilité pour les années 2009 et 2010 totaliseront, pour IIFM, environs 960 heures de cours. (environ 1400 heures avec les professeurs locaux) IIFM recherche actuellement l'intégration de ce programme dans le cadre du forum REPIC, de la coopération décentralisée de l'EPFL et de programmes européens de formation : Alpha, Urbal, entre l'Union Européenne et l'Amérique latine.</p>	
<p>Ressources humaines : 12 enseignants IIFM assurant 10 jours de cours (2 semaines) à raison de 4 heures par jour. Total 480 heures de cours/année, le solde des heures est assuré par les enseignants locaux. Le total pour IIFM sur la période de 2009 et 2010 est donc de 960h au total.</p>	
<p>Coût total : Objets et coûts spécifiques : Voir annexe : <i>Budget pour les cours de bachelor et master à Quito en 2009 et 2010</i></p>	<p>150'000___f rs _____frs</p>
<p>Sources de financement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Université locale - organisations agissant dans le développement durable des pays émergents - Financement par des programmes européens - Association IMPACTS 	
<p>Public cible : Les étudiants, techniciens, fonctionnaires et professionnels travaillant ou aspirant à travailler dans les transports et la mobilité durable. Diffusion du projet : dans d'autres pays d'Amérique latine par le biais d'IMPACTS Amérique latine (Brasilia, Buenos Aires, Cali, Cordoba, Guadalajara, Guatemala, Lecheria, Lima, Loja, Medellin, Mexico DF, Sao Paulo) et d'Europe de l'Est</p>	
<p>Autre(s) projet(s) IIFM en lien : Cours de master en mobilité durable en Afrique et en Indonésie.</p>	

III. Suivi des principales étapes/échéances Cours de maîtrise en mobilité à Quito, Equateur		 <p>Institut International de Formation en Mobilité International Institute for Mobility Training Instituto de Formación Internacional en Movilidad</p>			
	<i>Etape</i>	Echéance	Statut	%	Responsable
1	Conceptualisation des cours	2006		100	F.Wittwer / P.Chastellain
2	Recherche de partenaires	Fin 2007		20	F.Wittwer
3	Organisation du cours	Fin 2007		50	A.Viteri/ F.Wittwer
4	Mise en œuvre du projet	Fin 2007		30	A.Viteri/ F.Wittwer
5	Réalisation des cours	Fév 2008		0	F.Wittwer
6	Evaluation des cours réalisés et des besoins futurs	permanent		0	F.Wittwer/ Uni de Quito
7	Faire le bilan des cours actuels	Juillet 2007		100	F.Wittwer/ Uni de Quito
8	Evaluation permanente des cours	Dès fév 2008		0	
9	Analyse d'impact des cours réalisés	Juillet 2007		100	F.Wittwer / Uni de Quito
10					
Remarques sur le suivi : L'expérience acquise ces 2 dernières années est garante du bon résultat final du projet					
Remarques finales					
Le programme de cours de la période 2005-2007 a démontré l'utilité de ce type de formation. Les élèves diplômés ont été chargés de postes importants dans l'administration. L'administration est devenue plus sensible aux enjeux du développement durable. Elle est moins tributaire de l'influence des experts étrangers.					
Références					
Maire de la Municipalité de Quito, Ambassade Suisse, Université de Quito					

Résultats et succès

Lettre de Monsieur Paco Moncayo Gallegos, Maire de Quito



QUITO
Distrito Metropolitano



Señor
ROBERTO CRAMER
Ministro del Interior, Agricultura y Medio Ambiente
Del Cantón Ginebra
Suiza

3076
12 SEP 2005

De mi consideración:

El 11 de febrero del 2004, el Municipio del Distrito Metropolitano de Quito, suscribe con el Cantón Ginebra de la Confederación Suiza, un Convenio de Cooperación Técnica en materia de transporte, con duración de dos años.

Transcurridos 19 meses de una actividad continua de cooperación, el balance de la ejecución de este importante Convenio es para la Municipalidad del Distrito Metropolitano de Quito altamente positiva, dando cumplimiento a los objetivos planteados, al haber concretado proyectos y recomendaciones técnicas para el manejo sustentable de la movilidad y un proceso de capacitación de alta calidad a los técnicos de la Municipalidad.

Con la dirección ejecutiva del señor Freddy Wittwer, la Cooperación del Cantón Ginebra, en el tema del manejo de la movilidad, ha sido efectiva y práctica, por lo que aspiramos seguir contando con este apoyo en el futuro.

Expreso mi agradecimiento al Cantón Ginebra y la felicitación a nuestro amigo señor Freddy Wittwer por el compromiso y el cariño brindado en su trabajo para la ciudad de Quito

Atentamente


PACO MONCAYO GALLEGOS
Alcalde Metropolitano



Lettre du responsable de la Faculté d'architecture et d'urbanisme de l'Université Centrale de la ville de Quito



FACULTAD DE ARQUITECTURA Y URBANISMO
DECANATO

Quito, 23 de septiembre del 2005

Mr. FREDY WITTWER
INSTITUTO INTERNACIONAL DE FORMACIÓN EN MOVILIDAD
Presente.-

Estimado Señor:

Como es de su conocimiento, el Instituto Superior de Postgrado de la Facultad de Arquitectura y Urbanismo de la Universidad Central del Ecuador, viene desarrollando un curso de Especialización y Maestría en Circulación y Transporte, que ha contado con el valioso apoyo económico del Cantón Ginebra, mediante un convenio con el Municipio Metropolitano de Quito.

El apoyo del Cantón Ginebra ha posibilitado la formación como Especialistas de doce estudiantes, de los cuales siete son funcionarios públicos que trabajan en la planificación y gestión de la circulación y del transporte público, lo cual nos alienta a solicitar esta vez al Instituto Internacional de Formación en Movilidad, su respaldo económico para que estos doce cursantes puedan continuar, el próximo año 2006, su formación con el nivel de Maestría y, de esta manera, el Distrito Metropolitano de Quito pueda contar con técnicos de alto nivel que planifiquen y dirijan los aspectos de la movilidad de la ciudad de Quito.

Su ayuda en los costos de la matriculación de los cursantes, la presencia en Quito de profesores de alto nivel de centros universitarios y administrativos europeos, así como el apoyo bibliográfico, son los insumos necesarios que permitirán contar con técnicos ecuatorianos de excelente formación para que aporten en el desarrollo de la planificación y gestión de la movilidad, la circulación y el transporte para el Distrito Metropolitano de Quito.

Agradezco su valiosa colaboración con la Universidad Central del Ecuador,

Atentamente,

ARQ. MANUEL RAMÍREZ CASTRO
DECANO DE LA FACULTAD

Ciudad Universitaria Quito - Ecuador - Casilla 763 A - Fax 544212 Teléfono: 544709

Travail de P.Mena, responsable de la mobilité douce à la Municipalité de Quito

VIDA MODERNA

La vida en dos ruedas

Algunos profesionales quiteños reemplazaron el auto por la bicicleta. La ciclovía permanente marcará el auge. Ahora, más de 40.000 personas salen a los ciclopaseos cada 15 días



“La ropa o el zapato no impide ir en bicicleta”, afirma la arquitecta Patricia Mena, de 44 años. Ella se moviliza a su trabajo en bici desde 2005. La falda larga y las botas, parte de su vestuario, no son un problema para pedalear por las zigzagueantes calles de Quito, sino un reto diario para demostrar que “las mujeres ‘entacadas’ pueden subirse a las bicis”.

El ciclopaseo quincenal impulsó a esta especialista en Circulación y Transporte Urbano de la Dirección Municipal de Transporte y Vialidad a bajarse del auto. A pesar de los piropos, cada lunes y viernes viaja desde su casa en La Gasca –al noroccidente de la Capital– hasta su lugar de trabajo en el Centro Histórico. En 25 minutos llega a la oficina, tiempo inferior al que haría en un vehículo.

Pero, ella no es la única. Álvaro Bermeo, director de la Fundación La Bombonerita; Lenín Saltos, diseñador gráfico; Santiago Suárez, vendedor de bienes raíces y Shura Rosero, profesor universitario, transitan por las calles de la ciudad en su caballito de acero. ¿Y por qué lo hacen?

“Nunca vi a la bici como ejercicio. Lo hago porque tengo cierto respeto con el tiempo del resto. No me produce estrés,

no tengo esa sensación de pelear con nadie”, cuenta Lenín “Lucky” Saltos, de 30 años. Este diseñador gráfico, de Pudeleco Ediciones, cuida a sus dos bicicletas como a su vida. La atención es tal que tienen sus respectivos nombres: Caína y Petra.

También la sensación de libertad y la facilidad de coger atajos son otras de las ventajas que reconoce Lenín. “Es algo lúdico, te permite jugar, estar despierto. Con la bici he desarrollado la percepción y el equilibrio”.

Todos los entrevistados reconocen que con el uso habitual de la bici-

cleta ganaron un atributo: la puntualidad. Álvaro Bermeo, director de la Fundación La Bombonerita, asegura que el recorrido entre el sector de la calle Granda Centeno –al noroccidente de la ciudad– y la parada Río Coca de la Ecovía –al nororiente– en bici le significa un ahorro de hasta 20 minutos.

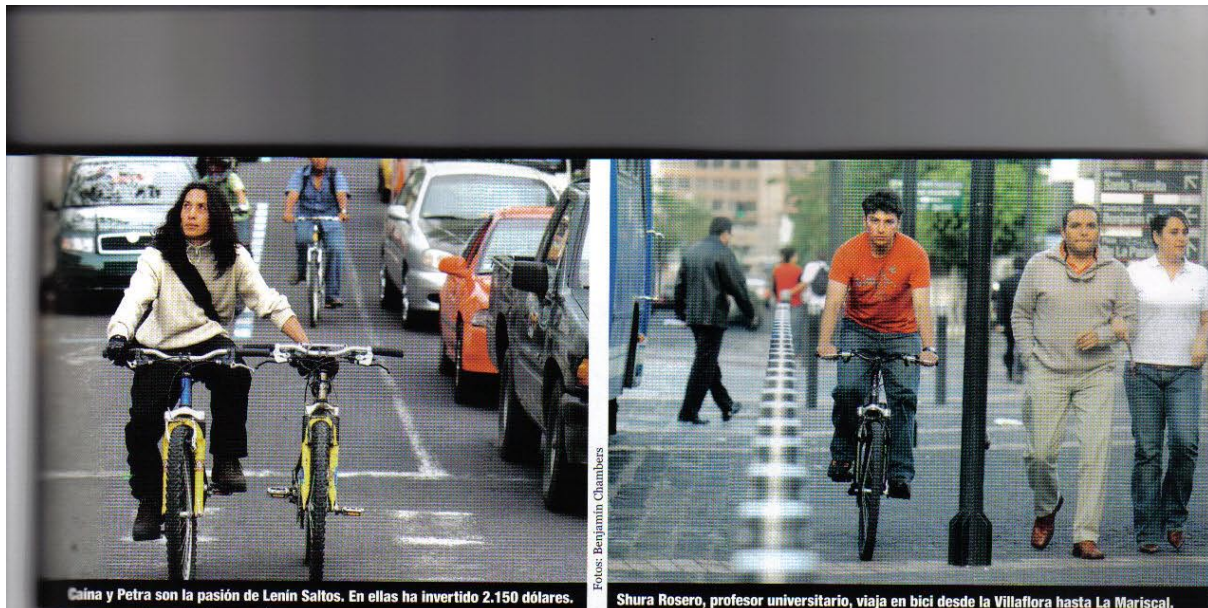
“Es un estilo de vida porque te permite oler la ciudad, escucharla. Genera amor e identificación con Quito”, afirma Alexandra Velasco, presidenta de Fundación Biciacción.

Los mitos

El uso habitual de la bicicleta rompió



Álvaro Bermeo, director de la Fundación La Bombonerita, pedalea todos los días a su trabajo.



Caina y Petra son la pasión de Lenín Saltos. En ellas ha invertido 2.150 dólares.

Fotos: Benjamin Chambers

Shura Rosero, profesor universitario, viaja en bici desde la Villaflores hasta La Mariscal.

El 20 de septiembre será el día sin auto en Quito. El carril bici será una de las actividades.

mitos. El primero está relacionado con el sudor. "No voy forzando al cuerpo. No es un deporte intenso y siempre que monto en bici uso ropa fresca", cuenta Santiago Suárez, asesor comercial de Proinmobiliaria.

Tampoco la lluvia impide un viaje en este vehículo de dos ruedas. Santiago, de 32 años, siempre lleva una chompa impermeable en su mochila, mientras que Lenín va despacio y con un paraguas en la mano.

La irregular topografía de Quito es otro tabú. "Hay recorridos planos como la avenida de La Prensa, a diferencia de la avenida Brasil. Se conoce a la ciudad de forma distinta", cuenta Suárez.

El proceso

Los ciclistas urbanos exigían más facilidades para circular en Quito en 1996. Sin embargo, la fecha que marcó el inicio fue el 27 de abril de 2003. Ese día se organizó el primer ciclopaseo.

Más de cinco mil personas recorrían por primera vez 10 kilómetros de norte a sur sin el peligro de los autos. Ahora, más de 40.000 personas viajan 30 kilómetros cada 15 días.

"El ciclopaseo impulsó a la ciclovía y al uso de la bicicleta como medio de transporte cotidiano", afirma Diego Puente, director de Ciclópolis.

La construcción de la primera etapa de la ciclovía Ciclo Q empezará en agosto con una inversión estimada de un millón




Foto: Segundo Espin

"Con mi forma de vestir demuestro que mujeres calzando tacones pueden subirse a las bicis", Patricia Mena.




Foto: Segundo Espin

"Yo me siento más saludable desde que dejé de usar el auto", dice Santiago Suárez.

de dólares. La ruta de la Ciclo Q –vía permanente de un metro de ancho sólo para bicicletas– unirá a los parques El Ejido y La Carolina, los principales centros comerciales y de diversión con la estación La Y del Trole. La ciclovía recorrerá algunos sectores de las avenidas Amazonas –La Mariscal–, Eloy Alfaro, y las calles Japón e Isla San Cristóbal. Esta obra será inaugurada antes de que finalice este año. 

Por Darwin Borja
 dborja@uio.vistazo.com

SEPTIEMBRE 6 | 2007 | 177 

1: Programme du cours de spécialisation

PROGRAMA INTERNACIONAL DE ESPECIALIZACIÓN Y MAESTRÍA



CIRCULACIÓN Y TRANSPORTE URBANO

Facultad de Arquitectura y Urbanismo
INSTITUTO SUPERIOR DE POSTGRADO

En el marco del Convenio entre el I. Municipio del
Distrito Metropolitano de Quito y el Cantón Ginebra de
la Confederación Suiza.

CONESUP: RCP.S10.No.189.04. 2004-05-20

7. PERFIL DEL EGRESADO

Altamente calificado para realizar análisis económicos del transporte, elaborar modelos, desarrollar investigaciones sobre movilidad, congestión y regulación de tránsito, y redes integrales de transporte público

PROGRAMA ACADÉMICO		
ESPECIALIZACIÓN		
MÓDULO	TEMA	HORAS
1	Urbanística y Transporte	60
2	Transporte Urbano	60
3	Estadística y modelación Aplicada	60
4	Tecnología del Transporte	60
5	Diseño Vial	60
6	Ingeniería de Tráfico	60
7	Regulación de Tráfico	60
8	Economía del Transporte I	60
9	Formulación y Evaluación de proyectos de transporte	60
10	Taller de Proyecto de Fin de Especialización	100
TOTAL ESPECIALIZACIÓN		640
MAESTRÍA		
MÓDULO	TEMA	HORAS
1	Economía del Transporte II	60
2	Planeamiento del Transporte	60
3	Administración del Transporte	60
4	Legislación del Transporte	60
5	Gerencia del Tráfico y del Transporte	60
6	Tesis de Maestría	484
TOTAL MAESTRÍA		784
TOTAL: 1424 HORAS		89 CRÉDITOS

Modules de formation à la carte de IIFM

1. Concepts de transport et mobilité

- 1.1 mobilité durable
- 1.2 acteurs de la mobilité
- 1.3 multi modalité, l'inter modalité
- 1.4 typologie des déplacements
- 1.5 aménagement du territoire et mobilité
- 1.6 énergie, éco-quartiers, développement durable des villes

2. Elaboration des plans de déplacements urbains

- 2.1. définition des objectifs politiques et techniques
- 2.2. méthodologie d'analyse et de diagnostic
- 2.3. génération et évaluation des concepts de déplacements
- 2.4. gestion de projets (analyse multicritères, plans qualité)

3. Economie et sociologie des transports

- 3.1. économie des transports
- 3.2. mobilité dans la vie sociale (droit aux transports, santé publique)
- 3.3. comportement et choix modal
- 3.4. éducation, promotion du choix modal

4. Politique des transports

- 4.1. marges de manoeuvres des acteurs publics
- 4.2. stratégies gagnantes en matière de politique des transports et leurs ingrédients
- 4.3. participation citoyenne, communication

5. Techniques de transports / Outils de mise en oeuvre

- 5.1. plans sectoriels (circulation, transports publics, stationnement, modes doux)
- 5.2. aménagements urbains, intégration urbanistique des projets
- 5.3. gestion de la mobilité (Intelligent Transport Systems - ITS -, modèles)
- 5.4. nouvelles technologies, transports alternatifs

6. Aspects législatifs et institutionnels

- 6.1. bases légales
- 6.2. normes techniques
- 6.3. conventions (contrats de mobilité d'entreprises, associations d'entreprises)
- 6.4. relations autorités organisatrices/ opérateurs (Contrats de prestations)

7. Observatoire des transports

- 7.1. connaissance des conditions locales
- 7.2. organisation de base d'un observatoire
- 7.3. champs d'application, organisation
- 7.4. diffusion, communication

FORMULAIRE BUDGET DE PROJET

titre du projet : **Enseignement de cours 'Bachelor' et 'Master' à l'Université centrale de Quito**
Deux cycles de cours universitaire (de sept 2008 à mai 2011)

Date de dépôt :

Désignation	Prix par unité	Nombre d'unités	PREMIERE ANNEE	DEUXIEME ANNEE	TROISIEME ANNEE	Total général		
			Total	Nombre d'unités	Total		Nombre d'Unités	Total
1. PERSONNEL								
1.1. Personnel expatrié (salaires & charges sociales)	5'000.00	12.00	60'000.00	12.00	60'000.00	4.00	20'000.00	140'000.00
1.2. Personnel national (salaires & charges sociales)	2'000.00	6.00	12'000.00	6.00	12'000.00	2.00	4'000.00	28'000.00
1.3. Autres charges salariales(préciser)								
1.4. Consultants (préciser)/ Traductions			2'000.00		2'000.00		1'000.00	5'000.00
1.5. Honoraires (préciser) / administartion IIFM			5'000.00		5'000.00		5'000.00	15'000.00
Sous total personnel			79'000.00		79'000.00		30'000.00	188'000.00
2. FORMATION, PREVENTION								
2.1. Formation des professionnels nationaux								
2.2. Matériel Didactique/ Elaboration cours global			15'000.00		15'000.00		5'000.00	35'000.00
2.3. Hébergement et alimentation	1'000.00	12.00	12'000.00	12.00	12'000.00	4.00	4'000.00	28'000.00
2.4. Sensibilisation / information			5'000.00		5'000.00		5'000.00	15'000.00
2.5. Frais d'impression			2'000.00		2'000.00		1'000.00	5'000.00
2.6. Frais de déplacement	2'500.00	12.00	30'000.00	12.00	30'000.00	4.00	10'000.00	70'000.00
2.7. Autres (spécifier) / Stages Suisse			4'000.00		4'000.00			8'000.00

Sous total formation/prévention			68'000.00		68'000.00		25'000.00	161'000.00
3. SOUTIEN AUX PARTENAIRES DE PROJET								
3.1. Appui légal, juridique								
3.2. Autres (spécifier)								
Sous total, appui partenaires								
4. CONSTRUCTION, REHABILITATION, CHARGES DES LOCAUX								
4.1. Achat terrain								
4.2. Investissement de locaux								
4.3. Frais de construction								
4.4. Autres (spécifier)								
Sous total construction								
5. ACHAT DE CONSOMMABLES								
5.1. Médicaments								
5.2. Nourriture								
5.3. Autres								
Sous total consommables								
6. ADMINISTRATION (sur le terrain)								
6.1. Loyer								
6.2. Fournitures de bureau								
6.3. Courrier, Téléphone, Fax			400.00		400.00		200.00	1'000.00
6.4. Electricité, Eau								

6.5. Entretien & réparation véhicule							
6.6. Carburant							
6.7. Pneus							
6.8. Entretien machines et équipement							
6.9. Taxes diverses							
Sous total administration							1'000.00
7. AUTRES							
BUDGET TOTAL			150'000.00		150'000.00		50'000.00 350'000.00
ev. frais de gestion du projet							
CONTRIBUTION DEMANDEE A LA SOLIDARITE INTERNATIONALE			50'000.00		50'000.00		50'000.00 150'000.00
Participation Locale			40'000.00		40'000.00		80'000.00
Participation de l'association							
Autres bailleurs de fonds (spécifier)							
Ville de Genève			40'000.00		60'000.00		100'000.00
DDE / COSUDE / PRONATURA			20'000.00				20'000.00
Total			150'000.00		150'000.00		50'000.00 350'000.00

3: Statuts de l'association IIFM

STATUTS DE L'

INSTITUT INTERNATIONAL DE FORMATION EN MOBILITE

I. Dénomination, siège, buts

Nom

Article 1

Sous la dénomination “ Institut International de Formation en Mobilité ” (ci-après l’Institut), il est créé une association régie par les art. 60 et suivants du Code civil suisse et par les présents Statuts.

Personnalité juridique, siège

Article 2

L’Institut possède la personnalité juridique ; il est créé pour une durée indéterminée et a son siège à Genève.

Buts

Article 3

Les buts de l’Institut, en se basant sur les principes du développement durable, sont la formation et la coopération en matière de mobilité, notamment par :

- a) La formation de cadres, ingénieurs et responsables techniques ou politiques ;
- b) La promotion de la formation ;
- c) Le conseil et la recherche ;
- d) La coopération au développement des pays et villes émergents.

II. Membres

Membres

Article 4

1. Les Autorités et Collectivités nationales, régionales et locales, les Institutions universitaires et de formation, les Institutions d’aide au développement, les Institutions environnementales et les sociétés, associations et Institutions publiques et privées ayant un lien avec les buts de l’Institut peuvent en devenir membre collectif.

2. En raison de leurs compétences et connaissances, des personnalités peuvent en devenir membre à titre individuel.
3. Chaque membre collectif nomme un délégué pour la représenter au sein de l'Institut.

*Démission
exclusion*

Article 5
et

1. Toute démission doit être adressée au Secrétariat exécutif. Le cas échéant, les engagements pris au préalable restent dus.
2. L'exclusion peut être décidée par l'Assemblée générale, sur proposition du Comité, sans justification des motifs.

III. Organisation et administration

Organes

Article 6

Les organes de l'association sont :

- l'Assemblée générale ;
- le Comité ;
- le Secrétariat exécutif ;
- le Conseil académique ;
- l'Organe de contrôle.

III. a. Assemblée générale

*Composition et
convocation*

Article 7

1. L'Assemblée générale est l'organe suprême de l'Institut. Elle réunit l'ensemble des membres de l'association défini à l'article 4.
2. L'Assemblée générale se réunit au moins une fois par an. Les membres sont convoqués par le Comité 30 jours à l'avance par écrit.
3. Le Comité ou au moins un tiers des membres peuvent demander en tout temps la convocation d'une Assemblée générale extraordinaire. Elle est convoquée par le Comité avec l'ordre du jour au moins 20 jours à l'avance et au plus 60 jours après la date de la demande.

4. Chaque membre dispose d'une voix au sein de l'Assemblée générale. Toutes les décisions sont prises à la majorité simple des voix des membres présents, sous réserve des articles 20 et 21.

Article 8

Compétences

L'Assemblée générale est seule compétente pour :

- a) modifier les présents Statuts ;
- b) élire le Président ;
- c) élire le Comité ;
- d) approuver les comptes annuels et le budget;
- e) approuver le rapport d'activité annuel présenté par le Comité ;
- f) approuver le programme d'activité proposé par le Comité ;
- g) le cas échéant, désigner les membres de l'Organe de contrôle chargé de vérifier les comptes à la fin de chaque exercice ;
- h) se prononcer sur toute question qui lui est soumise par le Comité.

III. b. Comité

Nomination, composition et délibération

Article 9

1. Le Comité est formé d'au minimum cinq et au maximum quinze membres élus par l'Assemblée générale pour une période d'une année. Ils sont rééligibles.
2. Sous réserve du choix du président, nommé par l'Assemblée générale, le Comité choisit en son sein un ou plusieurs vice-présidents et un trésorier. La gestion comptable peut être déléguée à un tiers. Pour le surplus, il s'organise librement.
3. Le Comité se réunit sur sa propre initiative ou à la demande du Secrétariat exécutif.
4. Le Comité prend ses décisions à la majorité des membres présents; en cas d'égalité des voix, celle du président est prépondérante. Le Comité peut, si aucun membre ne s'y oppose, prendre ses décisions par correspondance.
5. Les membres du Secrétariat exécutif assistent aux séances du Comité avec voix consultatives.

Article 10

Compétences

Le Comité est chargé de:

- a) nommer et révoquer les membres du Secrétariat exécutif ;
- b) nommer et révoquer les membres du Conseil académique et

- ratifier ses décisions ;
- c) exercer la haute autorité sur le Secrétariat exécutif et sur le Conseil académique ;
- d) décider des orientations stratégiques de l'Institut ;
- e) convoquer les assemblées générales.

III. c. Secrétariat exécutif

Composition et attributions

Article 11

Le Secrétariat exécutif est composé par :

- a) le secrétaire général ;
- b) le responsable académique ;

Le Secrétariat s'adjoit le concours d'assistants ou de tiers extérieurs pour des travaux administratifs, organisationnels et techniques.

Compétences

Article 12

Le Secrétariat exécutif :

- a) assure la gestion et l'administration de l'Institut. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour autoriser et décider tous actes nécessaires au fonctionnement de l'Institut, sous réserve des décisions de la compétence de l'Assemblée générale ou du Comité;
- b) soumet chaque année au comité un projet de rapport d'activité à destination de l'Assemblée générale.

III. d. Conseil académique

Nomination, composition et compétences

Article 13

1. Les membres du Conseil académique sont désignés par le Comité. Le Conseil académique est placé sous la présidence du responsable académique.
2. Le Conseil académique est formé de spécialistes de la mobilité ou du développement.
3. Il approuve les programmes de cours et les enseignements dispensés par l'Institut.

III. e. Organe de contrôle

*Nomination,
composition et
compétences*

Article 14

L'Assemblée générale désigne l'Organe de contrôle des comptes.

IV. Finances

*Ressources et
dépenses*

Article 15

Les ressources de l'Institut sont constituées notamment par :

- a) les cotisations des membres, dont le montant est fixé par l'Assemblée générale ;
- b) les contributions et participations financières versées par des organismes publics ou privés ;
- c) les produits de rétribution pour des enseignements et autres prestations ;
- d) les dons et recettes divers.

Les dépenses de l'Institut sont constituées notamment par :

- a) les frais administratifs et de gestion ;
- b) les frais et les indemnités éventuels des membres du Comité et du Conseil académique ;
- c) les salaires et les frais des membres du Secrétariat exécutif ;
- d) les indemnités des enseignants et autres intervenants ;
- e) les frais de voyages, vacances, et autres frais des enseignants ;
- f) les prestations de tiers.

Bilan et comptes

Article 16

Le Secrétariat exécutif prend les mesures nécessaires pour assurer une saine gestion financière de l'Institut, dans le cadre alloué par l'Assemblée générale et par les décisions du Comité. Il fait dresser, dans les trois mois qui suivent la clôture de chaque exercice, un bilan et un compte de pertes et profits.

L'exercice annuel coïncide avec l'année civile.

Responsabilité

Article 17

Les avoirs de l'Institut garantissent seuls les engagements pris par lui, à l'exclusion de toute responsabilité personnelle ou solidaire des membres.

*Engagement de
l'association*

Article 18

L'Institut est valablement engagé par la signature à deux du président, du vice-président, du trésorier ou du secrétaire général.

V. Dispositions diverses

*Modifications des
Statuts*

Article 19

Les présents Statuts peuvent être modifiés en tout temps par décision de l'Assemblée générale, prise à la majorité des deux tiers des membres présents.

*Dissolution et
liquidation*

Article 20

L'association peut être dissoute en tout temps par décision des deux tiers des membres de l'association. Dans ce cas, le Secrétariat exécutif se charge de respecter les engagements pris par l'Institut et le Comité décide de l'affectation des avoirs éventuels.

La Présidente
Françoise Chappaz

Le Vice-Président
Philippe Blanc

Le Trésorier
Christoph Stucki

Le Secrétaire Général
Frédy Wittwer

6 : Structure du comité et du conseil académique de l'IIFM

Comité directeur

Françoise Chappaz, Présidente, Secrétaire régionale du WWF- Genève (World Widelifé Fund).

Philippe Blanc, Vice-président, Chargé de cours à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) et à l'Ecole d'Ingénieurs d'Yverdon, fondateur et responsable de Transitec Ingénieurs-Conseils SA (bureau de conseil en mobilité établi en Suisse, Espagne, Belgique, Portugal) et président du Conseil Académique de l'IIFM.

Christoph Stucki, Trésorier, Président d'Unireso Genève, ancien directeur général des TPG Genève.

Michel Ducret, Député au Grand conseil genevois.

Antonio da Cunha, Professeur à l'Université de Lausanne.

Michel Carton, Professeur titulaire et Directeur de l'Institut Universitaire d'Etudes du Développement de Genève (IUED).

José Capel Ferrer, Directeur de la Division Transports à l'United Nations Economic Commission for Europe (UNECE).

Ilan Juran, Professeur à Ecole polytechnique de l'Université de New York, comité IMPACTS US.

Rémi Baudouï, Professeur suppléant à l'Institut d'Architecture de l'Université de Genève.

Marjorie Steinmann, Membre de la Fédération Genevoise de Coopération (FGC).

FW / Genève, avril 2008